

Pour les patients, les pros de la santé jouent collectif

Un outil de coordination des soins permettra une meilleure prise en charge

Avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les usagers du Comtat disposeront bientôt d'un outil de coordination des soins destiné à améliorer leur prise en charge dans un souci de continuité, de cohérence et de sécurité des services de santé.

Le projet de santé inclut l'accès à un médecin traitant et aux soins non programmés, l'amélioration du lien entre la ville (le village) et l'hôpital, l'organisation du maintien à domicile, la prévention et le dépistage.

Jeudi soir, à "My Campus", le deuxième café réflexion sur le projet réunissait une cinquantaine de professionnels volontaires, adhérents de l'association Synapse, composée de médecins généralistes, kinés, pharmaciens, orthophonistes, représentants du milieu médico-social publics et libéraux... "L'objectif de la CPTS est de fluidifier la communication interprofessionnelle.

Décloisonner les spécialités entre professionnels de santé en favorisant la formation interdisciplinaire. Mutualiser les moyens et les tâches et apporter une plus grande réactivité dans les réponses aux patients. Maintenir une force de soins de proximité et contribuer ainsi à désengorger les urgences. En croisant les compétences pluridisciplinaires des acteurs de santé, nous travaillons à



Les professionnels vont croiser leurs compétences sur un territoire comprenant 37 communes.

PHOTO F.B.

l'écriture de la prochaine CPTS, cohérente avec les priorités et les besoins du territoire", précisent la pharmacienne Caroline Fourcade, présidente de Synapse, et la diététicienne Julie Neveu, coordinatrice.

La CPTS en construction concernera 98 000 habitants répartis sur 37 communes, englobant un périmètre allant de La-Roque-sur-Pernes à Brantes,

de Sarrilans à Saint-Trinit. La commune de Carpentras concentre à elle seule 30% des besoins. 130 professionnels de santé (sur 700 libéraux) ont déjà répondu à l'initiative soutenue par l'Agence régionale de santé (ARS) et le ministère de la Santé dans le cadre de "Ma santé 2022", stratégie de modernisation du système de santé en région. **F.B.**

EN CHIFFRES

En 2019, 280 projets de CPTS ont été présentés. 75 ont été reconnus par les ARS et reçoivent un soutien financier pour la formalisation du projet ou la réalisation des premières actions. En région Paca, 5 CPTS sont labellisées, 18 sont en projet dont 7 à 8 estimées dans le Vaucluse.